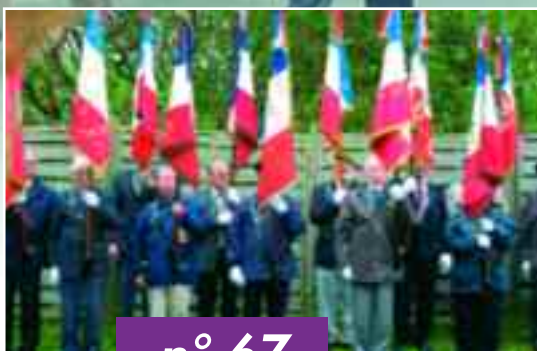


# CAUDAN

## infos



n° 67  
JUILLET  
2010

**65 ANS APRÈS, CAUDAN SE SOUVIENT**

**BULLETIN  
D'INFORMATIONS**

site : [www.caudan.fr](http://www.caudan.fr)



# MAISON DE LA PETITE ENFANCE

## LE RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Déjà intercommunal avec la commune de Pont-Scorff depuis 2005, l'intercommunalité va s'élargir à la commune de Cléguer à compter de cet été.

Le relais s'adresse aux assistantes maternelles indépendantes ainsi qu'aux parents employeurs et aux enfants. Katia Barichella et Anne Jounier vous accueillent dans ce lieu d'informations, mais aussi de rencontres et d'échanges, situé dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance, rue de Kergoff à Caudan.

- Pour les assistantes maternelles, le relais est un lieu d'information sur les droits et les obligations liés au statut mais aussi un lieu d'accompagnement et de professionnalisation à travers :

- ▶ des matinées d'éveil avec les enfants à Caudan mais aussi à Pont-Scorff et courant du dernier trimestre à Cléguer
- ▶ des réunions à thème, un groupe de paroles, des propositions de formation continue
- ▶ des sorties ou moments festifs.

- Les matinées d'éveil proposées par le RAM sont, pour les enfants, un lieu de découverte et de socialisation à travers de multiples supports (jeux, jouets, livres, bricolage, motricité, peinture, éveil musical...).

- Pour les parents : le relais tient à jour la liste des disponibilités des assistantes maternelles et vous accompagne dans votre recherche et dans vos démarches administratives en tant qu'employeur (explication du contrat de travail et des aides, etc.).

Certaines activités et manifestations organisées par le RAM sont ouvertes aux parents des enfants en garde (spectacles, réunions en soirée...).

Le relais assure soutien et conseil éducatif aux assistantes maternelles et aux parents et assure également un rôle de régulation des relations parents-assistantes maternelles.

Le relais est un lieu ressources sur les questions liées à la petite enfance (documentation, etc.) qui a un rôle d'observatoire des conditions d'accueil du jeune enfant sur les communes.

Pour plus d'information :

Katia BARICHELLA et Anne JOUNIER

Tél : 02.97.80.50.14 ram-caudan@orange.fr

## UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS (L.A.E.P) A CAUDAN

La Maison de la Petite Enfance va offrir un nouveau service au public au courant de dernier trimestre 2010 : un lieu d'accueil enfants-parents.

Le lieu d'accueil enfants-parents accueillera les futurs parents et les enfants de 0 à 3 ans toujours accompagnés d'un parent ou d'un adulte tuteur (grands-parents par exemple).

### Qu'est ce qu'un L.A.E.P ?

C'est un lieu de rencontres et d'échanges entre parents et enfants.

Les parents pourront y passer un moment privilégié avec leur(s) enfant(s), ailleurs qu'à la maison, en jouant. Ils pourront échanger avec d'autres parents et avec les professionnels de l'enfance et de la famille qui les accueilleront. Les enfants pourront ainsi eux-mêmes y rencontrer d'autres enfants et vivre leurs premières expériences de socialisation en douceur.

Le parent ne peut pas y laisser son enfant seul, l'adulte reste responsable de l'enfant pendant la durée de l'accueil.

Le L.A.E.P est un endroit gratuit, anonyme et convivial.

Il sera ouvert une matinée par semaine (sans doute le lundi matin de 9 h 30 à 11 h 30) dans la salle d'éveil du RAM au sein de la Maison de la Petite Enfance.

Pour plus d'information contactez  
Katia BARICHELLA, chargée du projet  
Tél : 02.97.80.50.14



# Le mot du maire

## sommaire

- 2<sup>e</sup> de couverture : Maison de la Petite Enfance
- pages 2 - 3 : 65 ans après, Caudan se souvient
- pages 4 - 5 - 6 : Finances Publiques
- page 7 : Travaux
- pages 8 - 9 : Écoles
- pages 10 - 11 : Jeunesse
- pages 12 : Culture
- pages 13 : Social
- page 14 à 17 : Vie de la commune
- page 18 : Infos
- page 19 : Tribune libre
- page 20 : État civil
- 3<sup>e</sup> de couverture : Projet de Z.A.C. du Lenn-Zech
- 4<sup>e</sup> de couverture : Une amitié solide avec l'Allemagne

*En couverture : Mémoire*

La révision du Plan Local d'Urbanisme.

Notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), adopté en 2006, définit pour le moyen terme, les grandes orientations de développement de l'urbanisation, de l'équilibre en termes d'aménagement économique et de maintien de l'activité agricole, tout en préservant les espaces naturels.

L'environnement réglementaire a évolué avec le schéma de cohérence territoriale du pays de Lorient avec lequel le PLU doit être compatible.

Le conseil municipal vient donc de décider la mise en révision du PLU afin d'y intégrer les orientations du plan de déplacements urbains, le programme local de l'habitat, la gestion des eaux pluviales et le recensement des cours d'eau.

Cette révision vise à intégrer les problématiques et les enjeux du développement durable.

Elle ne concernera pas la modification des zonages dans la mesure où ceux-ci ont été précédemment définis avec un équilibre entre les zones naturelles, économiques, agricoles et d'habitat.

En outre, la révision des zonages n'est pas envisageable du fait du classement de la Commune en commune littorale avec des critères très stricts sur la définition des hameaux et des villages.

La concertation avec le public sera privilégiée et se fera sous forme de réunions et d'expositions publiques. L'information sera assurée notamment par la presse, le bulletin municipal et le site internet de la commune.

Bonnes vacances à tous.

Gérard Falquérho  
Maire,  
Vice-Président  
de la Communauté  
d'Agglomération  
du Pays de Lorient

Directeur de la publication : Gérard Falquérho  
Rédactrice en chef : Rolande Morvan  
Secrétaire de rédaction : Anne-Marie Guiguen  
Photos : Rolande Morvan  
Conception, Impression :  
Atelier d'Impression Lorientais  
56600 Lanester - Tél. 02 97 76 02 02

# MÉMOIRE

65 ans après, Caudan se souvient

*Le lundi 10 mai, près d'un millier de personnes s'est déplacé à Caudan pour participer aux cérémonies du 65<sup>e</sup> anniversaire de la Reddition de la Poche de Lorient. Sous la houlette de Dominique Poulmarc'h, conseiller municipal à la défense, ce rendez-vous était co-organisé par la Municipalité et le Comité d'Entente des Associations Patriotiques de Caudan.*

*A l'issue de la messe du souvenir, civils et militaires se sont retrouvés près de la stèle, accompagnés d'une trentaine de porte-drapeaux.*

## Un peu d'histoire

Le 3 septembre 1939, la France a déclaré la guerre à l'Allemagne nazie.

Du 21 juin 1940 au 10 août 1944, Caudan a vécu les quatre années d'Occupation Allemande dans la crainte et les privations et plusieurs familles connaissent l'exode.

C'est le général allemand Fahrmbacher qui commandait le secteur fortifié de Lorient. Il avait reçu les ordres d'Hitler lui demandant de résister pendant un minimum de 56 jours. Le 3 septembre 1944, après avoir quitté Pontivy, il décidait de mettre de l'ordre parmi une troupe un peu désarmée et repliant sur Lorient.

Début août 1944, les Américains venant de Vannes, connaissent une résistance active des Allemands à Hennebont, basés au camp des Genêts. Ils prennent la direction d'Inzinzac-Lochrist pour arriver sur la place de Caudan, le lundi 7 août vers 18 h 30, après avoir bousculé les Allemands du Poteau Rouge.

Ils sont acclamés par la population. Mais cet enthousiasme connu des Allemands, déclenche un violent bombardement d'artillerie à partir de Lorient, faisant de nombreuses victimes parmi les civils et les marins-pompier.

Le lendemain, la colonne américaine poursuit son avance vers Lanester en détruisant la batterie de Manéhuillec. Mais face à la résistance allemande, les Américains se replient vers Saint-Séverin.

Des événements tragiques se déroulent durant cette période à la Montagne du Salut : quatre personnes d'une même famille sont tuées par les Allemands, le 9 août et à la même heure, le même jour, ce sont six habitants de Kerviec qui sont fusillés à

Manébos en Lanester et parmi eux, deux jeunes de 14 ans.

Le 11 août, à 6 h du matin, une colonne allemande pénètre dans le bourg et fait sauter notre église.

A l'issue de ces journées, se constitue la Poche définitive de Lorient, allant de la Laïta à Quiberon, tenue d'un côté par 25 000 Allemands bien encadrés et armés et disposant de 500 pièces d'artillerie et du côté français : 17 bataillons venant de toute la Bretagne composés de FFI, de FTP, de fusiliers-marins et le 19<sup>e</sup> dragon de marins-pompier disposant d'un équipement disparate, d'hommes parfois en civils, les pieds dans les sabots mais sans artillerie.

Du côté allié, on dénombre quelques bataillons américains avec une solide artillerie et quelques chars.

Dès le 7 septembre 1944, le Général Borgnis Desbordes s'emploie à créer ce qui allait devenir la 19<sup>e</sup> Division d'Infanterie ayant pour rôle principal de contenir l'ennemi, un travail bien rempli jusqu'à la capitulation finale.

Et, c'est le 7 mai 1945, à 20 h, à Etel, que le colonel Borst signe au nom du général Fahrmbacher, la capitulation sans condition, en présence du colonel américain Keating, chef d'état-major de la 66<sup>e</sup> Division d'Infanterie.

La cérémonie officielle de capitulation s'est déroulée à Caudan dans la prairie Bouric, route du Poteau Rouge. Le 10 mai 1945, avant 16 h, les troupes françaises et américaines sont rassemblées : d'un côté, une compagnie française aux ordres du commandant Le Coutaller (au centre de la compagnie, un fanion tricolore et le fanion du général commandant la 19<sup>e</sup> division, en face une

compagnie américaine avec au centre, la bannière étoilée et le fanion de la 66<sup>e</sup> Division d'Infanterie).

Un peloton d'automitrailleuses américaines, pavoisées aux couleurs françaises et américaines est installé à l'arrière de ce dispositif et au centre, se trouve le général Kramer, commandant la 66<sup>e</sup> Division Américaine, entouré du général Borgnis Desbordes et du général Rollins, commandant le secteur de Lorient Ouest.

A 16 h, les voitures allemandes s'arrêtent à l'entrée de la prairie. Suivi de trois officiers, le général Fahrmbacher est conduit vers les généraux alliés.

S'approchant du général Kramer, il s'exprime comme suit : "Herr General, après neuf mois de résistance, je vous rends la forteresse de Lorient". Et, il lui remet son pistolet.

Toujours encadré, il se retire comme il était venu par l'allée formée par les deux compagnies. Il s'en alla, la tête basse, en vaincu. Prisonnier des Américains, il prit la direction de Lorient.

C'est au milieu de la joie générale que la musique de la 66<sup>e</sup> Division américaine entonna l'hymne Américain et La Marseillaise. Puis, le général Kramer et le général Borgnis Desbordes passent les troupes en revue et assistent au défilé de clôture de la cérémonie. C'en était fini de la Poche de Lorient et Caudan entrait dans l'histoire.

Le jeudi 24 mai 1945, date de la découverte des corps de 69 fusillés, le général Fahrmbacher fut conduit à la citadelle de Port-Louis et apostrophé durement par le général Borgnis Desbordes : "Demandez pardon à Dieu, car les hommes pardonnent difficilement de pareils crimes !".



## Le Menhir de la Reddition

Implanté à l'endroit même où le général Allemand rendit son arme au général Kramer, le monument de la Reddition fut inauguré le 15 octobre 1945 et déplacé ensuite d'une centaine de mètres pour être plus accessible (avril 1987).

Le général Borgnis Desbordes a été fait citoyen d'honneur et une rue porte son nom à Caudan. Il était présent lors de la cérémonie du 10<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation.

## Reconnaissance de la patrie

En 1948, notre Commune fut l'objet de la citation suivante :

"Village dont l'agglomération fut en première ligne pendant les neuf mois du siège de Lorient et dont une partie importante du territoire était située dans la zone tenue par l'ennemi.

A particulièrement souffert de cette situation qui a entraîné des destructions considérables. A fourni un important contingent de volontaires qui ont combattu pour la libération de leur pays.

Fut le terrain de la capitulation de la place forte de Lorient qui eut lieu sur son sol.

Par ses pertes élevées, par l'action continue de ses enfants contre l'ennemi, Caudan s'est acquis des titres à la reconnaissance de la Patrie".

"Souhaitons donc que la mémoire de ces événements soit conservée par les générations futures afin que de tels faits ne se reproduisent plus", indiquait le maire dans son allocution.

## Plus jamais ça !



"A nos Alliés, nous renouvelons l'expression de notre profonde gratitude. Avec nos ennemis d'alors, devenus amis indéfectibles, nous mesurons l'importance du chemin parcouru sur la voie de la Paix".

Présent à cette cérémonie, l'amiral Gillier commandant la Marine à Lorient ne manquait pas de féliciter la centaine de jeunes scolaires installée à proximité de la stèle pour chanter La Marseillaise avec la chorale la Caudanote : "Vous vous souviendrez longtemps de cette cérémonie organisée auprès de ce monument hautement symbolique. Faites en sorte que le

souvenir de ces événements douloureux vous aide à construire un monde de paix et de solidarité".

## Une cérémonie religieuse empreinte de recueillement



C'est l'abbé Yves Boulo, ancien aumônier militaire qui a célébré la messe, entouré de neuf prêtres dont le recteur et plusieurs anciens prêtres de Caudan.

"Nous sommes rassemblés pour faire mémoire et rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont chèrement payé le prix de la liberté", indiquait dans son mot d'accueil, Jacques Pencreac'h, historien de la paroisse. L'assistance était invitée à se souvenir également des religieux qui, aux heures les plus sombres de cette période et malgré les risques encourus, ont exercé leur ministère avec un dévouement qui forçait l'admiration. A Caudan les religieuses des Filles du Saint-Esprit, outre leur mission d'enseignantes, ne cessèrent de secourir la population, d'accueillir les réfugiés, de soigner les malades et blessés, voire de participer à des actions de résistance dangereuses.

Cette attitude héroïque a valu à Sœur Hélène et, à travers elle à toute la communauté, de recevoir la légion d'honneur des mains du président de la République, Vincent Auriol.

Les chants religieux, magnifiquement interprétés par la chorale Kanerion er Skorv de Plouay, dirigée par Paulette Carré, donnaient un grand éclat à cette cérémonie solennelle du souvenir.

Dans son homélie, le célébrant invitait l'assemblée à œuvrer pour un monde de paix et de liberté.

## Concert pour la paix

Un concert exceptionnel d'ode à la paix était organisé à l'église paroissiale, le samedi 8 mai. La chorale Caudanote, animée par Marijo Pergal a débuté la soirée par "Chantez la vie, l'amour et la mort" de Gilles Servat pour terminer par un chant de circonstance, bien connu du public : "Quand les hommes vivront d'amour" de René Levesque.

Puis, accompagnée par un ensemble instrumental (violin, alto, violoncelle, piano), la chorale Kanerion Er Skorv (dirigée par Paulette Carré) a interprété une cantate pour la paix (textes composés par Bernard Lallement, fondateur de chorales Franco-Allemandes) et une quinzaine de chants, dont

l'hymne européen (prélude de l'ode à la joie de Ludwig van Beethoven), très applaudi.

Partagée par un public nombreux, cette magnifique prestation des deux chorales fera date à Caudan.

## Cinq témoins racontent



Le 8 mai à Kergoff, l'assistance était particulièrement fournie pour entendre les témoignages de cinq résistants engagés dans la "Poche de Lorient". Pour tromper leur attente, les spectateurs ont visionné en boucle un court document réalisé par les Américains le 10 mai 1945, immortalisant la scène de la Reddition. Les caméras n'étant pas à cette époque équipées de prise de son, ce film, visible sur le site Wikipedia-Caudan, est présenté sur un fond musical. Le public était à l'écoute des témoignages des cinq combattants volontaires, remarquablement mis en scène par René Estienne, conservateur général du Patrimoine.

Tous très émus, ont raconté, leurs souvenirs et leur motivation. C'est le sentiment d'humiliation en même temps qu'un certain patriotisme qui les a incités à agir sans qu'ils aient pour autant le sentiment d'être des résistants. Parfois le geste pouvait être symbolique, comme cette décision de quitter, avec des copains, la salle de cinéma au moment où les actualités montraient la poignée de main échangée entre Pétain et Hitler. Cela pouvait être aussi pour Marcelle Jégo-Guymare, parfaite germaniste, une écoute attentive des conversations des Allemands dans le café tenu par sa mère à Hennebont, dont elle transmettait la teneur au réseau de résistants. C'était aussi des actions de sabotage ou de détournement d'armes et de munitions effectuées au péril de leur vie comme l'ont expliqué Guy Savin, Marcel Raoult, Alexandre Le Floch et Pierre Le Garrec qui ont pris de gros risques pour eux-mêmes et pour leurs proches. Face à cette "Poche" défendue par 25 000 Allemands, il n'y avait au départ, que des maquisards mal équipés, peu armés et qui menaient, souvent de façon désordonnée, des actions ponctuelles de déstabilisation. D'ailleurs, le mot d'ordre était de ne pas attaquer, mais de contenir l'ennemi sur ses positions. Il faudra attendre le renfort des Américains pour connaître enfin la victoire et la Libération.

A l'évidence, les auditeurs présents, très attentifs, ont vécu un moment émouvant. La salle était recueillie, l'émotion transpirait des témoignages de nos cinq acteurs qui ont eu le grand mérite d'accepter de remuer des souvenirs parfois très douloureux.

### MAINTENIR LE CAP ET L'EFFORT D'INVESTISSEMENT

*Le bulletin de juillet est généralement consacré à la situation budgétaire de la commune. Au delà de l'inévitable "avalanche de chiffres" qui sied à tout exposé qui se respecte, vous trouverez dans ce numéro une "version simplifiée" de la séance budgétaire, version qui reprend l'essentiel des paramètres qui ont servi aux élus à construire l'ossature du budget communal. En voici résumées les grandes lignes qui permettront, à tous et à chacun, une compréhension plus accessible du "meccano budgétaire".*

"Comment interpréter le budget"? Le budget de notre commune, ce sont 12 595 000 M€ votés dont 6 796 000 M€ en section de fonctionnement et 5 799 000 M€ en section d'investissement. L'élaboration d'un budget est toujours un exercice délicat pour une collectivité aussi bien dans les choix d'investissements que dans la tenue des grands équilibres de fonctionnement auxquels les élus sont contraints. A Caudan, nous disposons de marges de manœuvre que d'aucuns pourraient qualifier de "confortables". Tant mieux. Il n'en demeure pas moins que l'exercice de construction a été rendu "plus difficile" en raison de la stagnation attendue des recettes prévisionnelles. Un tassement des recettes d'autant plus prévisible qu'il est associé à certaines "tensions" palpables au niveau des dépenses de fonctionnement. S'il n'est pas question ici de "noircir le tableau", cette nouvelle donne nous oblige toutefois à redoubler nos efforts de vigilance dans l'objectif qui est le nôtre de maîtriser l'ensemble de la section de fonctionnement.

S'il fallait, en quelques mots, en résumer les grandes lignes, le budget

2010 vise d'une part, à maintenir le cap pour continuer à avancer et à préparer les investissements de demain. Maintenir le cap et, faudrait-il rajouter, un bon niveau d'investissement pour assurer d'autre part, le respect des engagements pris devant la population. Par ailleurs, et comme l'a souligné le Maire dans son intervention, il s'agit aussi d'un "budget placé sous le signe de l'effort":

- un effort à l'investissement, par le montant inégalé des crédits inscrits (3,4 M€),
- un effort de maintien du montant de l'autofinancement prévisionnel, à savoir la "sacro-sainte règle" des 1,2 M€,
- un effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement dans un contexte de stagnation des recettes,
- un effort demandé aux usagers des services par une augmentation modérée des tarifs, compensée par la mise en oeuvre d'une forme de solidarité avec la mise en place du quotient familial,
- un effort enfin sur l'équilibre général du budget du fait de la non-augmentation des taux d'imposition (inchangés depuis 2004).

### I - UN DEBUT DE TENSION PERCEPTIBLE SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### ► DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT SOUS SURVEILLANCE :

5 371 000 M€ votés soit + 2,72 % par rapport à 2009 : une inscription des crédits à la hausse qu'il nous faudra continuer à surveiller et à maîtriser.

Sans trop rentrer dans les détails, plusieurs chapitres budgétaires concourent à cette hausse qui était au demeurant parfaitement prévisible. Premièrement, "le chapitre personnel" représente pour toute collectivité un poste stratégique (2 865 000 M€ : + 3,91 %). Cette année, le conseil municipal a opté pour une hausse globalement maîtrisée qui prend en compte, et c'est important de le rappeler, "les besoins nouveaux" afin d'assurer le fonctionnement du service-rendu aux usagers, à savoir cette année, le renforcement en personnel au "service espaces-verts" pour prendre cet exemple. D'autre part, cette hausse s'explique aussi par l'avancement des grades et échelons du personnel municipal qui relève de la fonction publique territoriale, et dont il convient de rappeler, la disponibilité dans leurs missions de service public auprès des élus et de la population.

La seconde explication à la hausse réside au niveau des "autres charges de gestion courante" (1 070 000 M€ : + 2,02 %) sachant que ce chapitre est essentiellement dominé par la subvention allouée au CCAS (530 000€). A contrario, et toujours dans les dépenses de fonctionnement, les charges financières (au titre du paiement des intérêts de la dette) n'ont jamais été aussi faibles (91 000€ : - 11,49 %). Un chiffre qui a son importance : 2,853 M€, c'est le montant de la dette caudanaise et qui représente

(seulement) 416€ par habitant s'il fallait que nous la remboursions demain. (892€ étant la moyenne des autres communes comparables à Caudan dans la tranche de 5 000 à 10 000 habitants).

#### Présentation de la section de fonctionnement par secteur d'activité



#### ► EN FACE, UN TASSEMENT ATTENDU DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

6 244 000 M€ votés soit - 6,26 % par rapport à 2009 : un tassement prévisible des ressources la commune, pourquoi ?

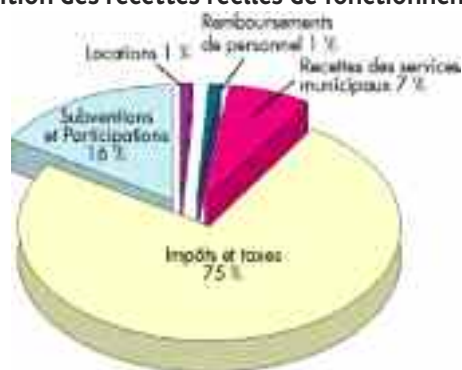
Lors de la préparation budgétaire, nous savions que la quasi-stagnation des ressources de la commune était une donnée à prendre en compte. Les premiers signaux de ce tassement méritent quelques explications. Premièrement, nous avons opté pour "la carte de la prudence" concernant les produits du domaine, c'est-à-dire les recettes tirées des services municipaux (460 000 € : - 5,78%). Une prudence d'autant plus

raisonnable et souhaitable que la mise en place, à la demande de la Caisse d'Allocations Familiales, du quotient familial dans certains services (centre de loisirs) aura nécessairement un impact marginal sur les recettes. Deuxième explication, les recettes prévisionnelles des impôts et taxes (70 % des recettes de fonctionnement : 4 651 000 M€ : - 0,53 %) demeurent éminemment stratégiques.

Un seul bémol à cette analyse : la direction des services fiscaux a évalué des bases prévisionnelles "moins dynamiques" qu'en 2009 même s'il convient toutefois de rester prudent et de relativiser certaines prévisions.

Troisième et dernière explication, la diminution des subventions et des concours de l'Etat (1 000 630 M€ : - 3,82%) Faut-il y voir là un début de désengagement durable de l'Etat vis-à-vis des collectivités territoriales ? La question est d'autant plus pertinente que le régime des compensations des contributions directes, pour ne prendre que cet exemple, était déjà en diminution nette l'année dernière.

### Répartition des recettes réelles de fonctionnement



## II- DES INVESTISSEMENTS CONSEQUENTS POUR LA MODERNISATION DE NOTRE PATRIMOINE COMMUNAL

### ► UN VOLUME PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT IMPORTANT :

Avec 3,4 M€ déployés en 2010, un montant inégalé de crédits votés pour notre commune.

Comme cela a été évoqué lors de la séance budgétaire, "l'ambition et l'exigence forment assurément la marque de fabrique du budget 2010". Les projets d'investissements prévisionnels sont importants même si, bien évidemment, il ne sera pas possible de tout réaliser sur l'exercice. Le maître-mot à retenir est celui de la poursuite de la modernisation du patrimoine communal dont les principaux volets peuvent se ventiler autour de quatre grands "pôles d'actions".

**1<sup>er</sup> pôle d'action : les travaux de voirie et de sécurisation des routes: (2 245 600 M€ votés)** Ce pôle représente à lui seul les 2/3 des investissements qui comprend notamment la poursuite de l'aménagement de la route de Caudan (1 130 000 M€ - phase 1 et phase 2) ; les travaux des rues des Chênes et Jean-Pierre Calloc'h (410 000 €) ; les aménagements de la rue St Joseph et du carrefour de la rue Ste Anne (498 000 €) sans compter les programmes plus "classiques, voirie rurale, eaux pluviales et modernisation de l'éclairage public (100 000 €).

**2<sup>e</sup> pôle d'action : la modernisation des bâtiments communaux (571 000 € votés)**

Ce pôle est dominé par le projet d'extension des services techniques (400 000 € estimatifs à revoir). Une provision de 130 000 € est prévue au budget afin de ne pas grever notre capacité d'investissement. Au niveau du projet d'extension de la mairie (qui en a bien besoin au demeurant), il est prévu d'acquérir la propriété Pogam jouxtant la mairie. Des crédits sont inscrits en ce sens.

**3<sup>e</sup> pôle d'action : le secteur enfance-jeunesse (222 800 € votés)**

Ce pôle concerne, notamment, les travaux dans nos écoles publiques (100 000 €) au restaurant scolaire (69 800 €) et au centre de loisirs (38 200 €).

**4<sup>e</sup> pôle d'action : la modernisation des équipements sportifs (243 700 € votés)** avec, entre-autres, la réfection des cours de tennis et l'extension de deux courts extérieurs (128 500 €).

Dernier agrégat qui conserve cette année toute son importance dans les dépenses dites d'investissement : les dépenses financières (302 000 €) au titre du remboursement des emprunts n'ont jamais été aussi faibles avec, rappelons-le, une diminution remarquable de près de 200 000 € par rapport à l'exercice 2009.

### Répartition des dépenses réelles d'Investissement



Aménagement de l'ex CD 18



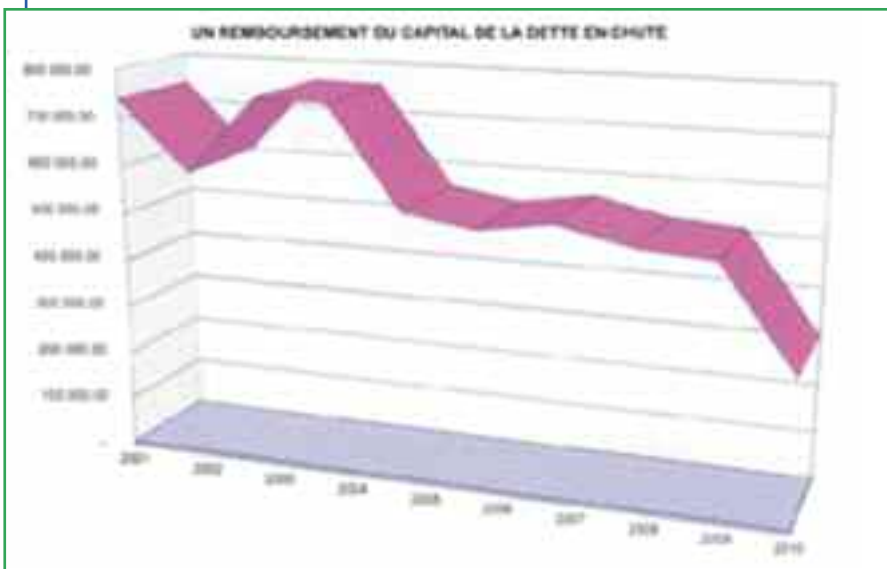
## ► DES RENTREES MOINDRES EN TERMES DE RECETTES PREVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT :

Faut-il s'en inquiéter ? A vrai dire, nous savions que les ressources extérieures seraient d'un plus faible volume en 2010 pour deux raisons. Premièrement, en raison de la nature même de nos investissements dominés par les travaux de voirie (la voirie étant nettement moins subventionnée que les bâtiments). Deuxième raison, en 2009 Caudan avait souhaité rentrer dans le dispositif du "plan de relance" du Gouvernement. Notre commune avait ainsi bénéficié d'un double FCTVA (649 000 €). 2010 sonne le retour à une "année normale" avec un FCTVA unique dont le montant est déjà connu d'avance (325 000 €). Moins de subventions attendues, un seul FCTVA, deux conséquences directes. En premier lieu, le recours à l'emprunt sera la seule alternative pour financer l'important programme d'investissements 2010. Un emprunt théorique de 1 880 000 M€ est inscrit pour assurer l'obligation qui est la nôtre d'équilibrer le budget. Toutefois, l'emprunt réellement à souscrire devrait se situer entre 700 000 € et 800 000 €.

En second lieu, le recours à l'emprunt (qui sera un peu plus important) rompra le mouvement de désendettement continu et régulier que connaissait la commune depuis plusieurs années sans pour autant qu'il y ait là aussi "péril en la demeure". Il est utile de rappeler que de nombreux emprunts sont "tombés" en 2010, que la commune dispose de marges financières encore appréciables avec une charge de la dette faible tant au titre du remboursement des intérêts que du remboursement du capital.

*Pour la commission des finances,  
l'Adjoint au Maire chargé des finances,  
Christophe ALLAIN.*

Pour en savoir plus : l'intégralité de la séance budgétaire, les interventions des élus sur le site : [www.caudan.fr](http://www.caudan.fr) (conseil municipal du 25 février)



## CONVENTION FINANCES PUBLIQUES et COMMUNE : la 100<sup>e</sup> charte de partenariat signée à Caudan

Dans le sillage des chartes de partenariat mise en place depuis 2006 à l'initiative de l'Association des Maires du Morbihan et de la Trésorerie Générale, la 100<sup>e</sup> Charte a été signée le 4 avril à Caudan en présence de M. Bouriane, Directeur départemental des finances publiques, de son adjoint M. Bes, responsable du pôle gestion publique, de Mme Leclaire, trésorière de Lorient Collectivités.

### Une Charte, pour quoi faire ?

La signature de ce document est le fruit d'un processus engagé depuis plusieurs années entre l'Association des Maires, les 261 communes du Morbihan et la Direction départementale des finances publiques (issue de la fusion entre le Trésor Public et les Impôts.). Sans remettre en cause, bien évidemment, le principe de libre administration des collectivités territoriales, il s'agit d'une "charte de

bonne conduite" mise en place entre les différents opérateurs qui interviennent dans le champ des finances publiques (Etat, collectivités locales, maisons de retraite...) Ce document permettra aux élus et comptables publics de renforcer leur collaboration en se fixant des "objectifs communs" pour améliorer et optimiser la gestion publique. Plusieurs degrés d'interventions sont prévus. Des échanges d'informations, plus réguliers, entre services pour optimiser par exemple le recouvrement de certaines créances. D'autres actions

conduites pour améliorer les délais de paiement aux entreprises actuellement fixés à 30 jours (contre 45 il y a encore quelques années).

Avec ce partenariat, "chacun reste dans son rôle", la commune comme les services de l'Etat avec le souci, partagé par tous, de gérer au mieux les finances de la collectivité.



# TRAVAUX

## ► Une retraite bien méritée pour la goudronneuse

Acquis en 1952, le cylindre Albaret a été utilisé par les ateliers municipaux jusqu'en 1990 pour assurer le goudronnage des cours de fermes et l'entretien des chemins communaux.

Après avoir sillonné la commune durant toutes ces années, il vient de quitter le parc roulant du service voirie en février 2010, pour le musée de Saint-Caradec Trégomel.

Le jour de son départ de Caudan, le maire était présent aux ateliers communaux.



## ► Le programme annuel des travaux de voirie

Chaque année, la commune inscrit un crédit au budget pour l'entretien de la voirie.

Pour 2010, ce programme concerne les voies suivantes : ilots centraux et entrée parking de la rue de la Libération, routes de Kerbaudrec, Kerbihan, Saint-Sulan et Kerguen et aire de stationnement de la rue des Ajoncs. Travaux réalisés par l'entreprise Sacer pour un montant de 94 392 € TTC.



## ► Aménagement de la rue des Chênes et Jean-Pierre Calloch.

Inscrits dans le programme 2010, les travaux d'aménagement de la rue des Chênes et de la rue Jean-Pierre-Calloch ont démarré en mars ; durée des travaux : cinq mois.

**Lot n° 1** – terrassement et voirie, attribué à l'entreprise Eurovia pour 205 825,90 € HT.

**Lot n°2** – réseaux eaux usées/pluviales, attribué à l'entreprise Toulgoat pour 82 828 € HT.



## ► L'extension des services techniques

Début des travaux aux ateliers municipaux en octobre. Les bureaux et vestiaires actuels sont conservés mais réaménagés ; le bungalow sera remplacé par une extension de 169 m<sup>2</sup>.

Autres travaux prévus : l'aménagement du local des électriciens et le chauffage de la serre à partir de la chaudière bois. Coût estimatif des travaux : 371 000 € HT.

## ► Courts de tennis

A l'issue de la consultation, la société Tennis Chem Industrie a été retenue pour la réfection des sols de la salle actuelle pour 14 328 € TTC et l'aménagement de deux courts extérieurs pour la somme de 113 344 € TTC. Fin des travaux prévue en août.

# ÉCOLES



## ► Ecole maternelle Debussy

### ► Visite de Poul-Fetan

Le vendredi 28 mai 2010, la classe des grands et moyens est allée à Poul-Fetan rejoindre la classe de Mme Lepore, classe de la maternelle du centre avec laquelle les élèves ont correspondu toute l'année scolaire. Ils ont pu découvrir le site de ce village breton des années 1850 et participer aux tâches quotidiennes de cette époque. Ils ont préparé la pâtée des cochons et réalisé du beurre. Ils ont également découvert l'utilisation du lavoir et le travail du cheval.

### ► Dame Nature

Le mardi 1<sup>er</sup> juin, la classe de Mme Thibault s'est rendue à Meslan, chez Dame Nature. Les élèves ont pu découvrir des animaux de la ferme du monde. Ils ont été sensibilisés à leur diversité. Cette journée a permis d'établir un contact privilégié entre certains animaux et les enfants.

### ► Le printemps des arts

Ce rendez-vous annuel finalise une grande partie des activités plastiques réalisées en classe et mutualise les démarches et les procédés utilisés.

La classe de Mme Thibault a remporté le 1<sup>er</sup> prix maternelle du concours d'affiche et s'est vue remettre des livres en cadeaux. Dans un second temps, les élèves ont visité l'exposition à l'Hôtel Gabriel à Lorient et ont découvert d'autres techniques pour illustrer le Voyage, (thématique de cette année). Une fresque murale réalisée par une association de quartier lorientais, obtenue à partir de matériaux de récupération a beaucoup plu aux élèves, sensibilisés à la notion de pollution, recyclage, respect de l'environnement.

## ► École élémentaire Jules-Verne

### ► Les subtilités du golf

La classe de CE2 de l'école Jules Verne de Caudan s'est rendue au golf de Val Quéven pour une série de cinq séances d'initiation, réparties du mois d'avril au mois de juin 2010. Sous la direction attentive de Mario Zimmermann, les enfants ont été initiés aux techniques de base et au respect des principales règles en vigueur sur un green. Ils ont aussi pu tester leur savoir-faire sur un parcours de 9 trous adapté à leurs possibilités. A l'abri de magnifiques espaces boisés et sous un soleil radieux, ils ont ainsi pu savourer le plaisir de la découverte de cette nouvelle activité.

### ► Kayak et "Défi des écoles"

Les élèves de CM2, CM1-CM2 et CM2 ont bénéficié de cinq séances de canoë-kayak au parc d'eau vive de Lochrist. En plus du maniement de la pagaie, les enfants ont pu découvrir au plus près la flore et la faune de la rivière. Point d'orgue de l'activité : la descente des rapides. Frissons et éclats de rire au rendez-vous !

Pour conclure, comme chaque année, les CM2 ont participé le 4 juin au "Défi des écoles" des 24 heures kayak, où ils ont été honorablement classés cinquièmes sur les vingt-six équipes engagées.

## ÉCOLES



### ► École Saint-Joseph

#### ► Un défi lecture pour le plaisir de lire

Le jeudi 3 juin, les 90 élèves de CM2 et de 6<sup>e</sup> se sont réunis pour la grande finale du défi lecture qui les a opposés, en toute camaraderie, durant cette année scolaire.

Après une première rencontre en mars autour des 6 livres à lire, un questionnaire jeux les a départagés pour cette deuxième rencontre.

Cette année, c'est "Le Club des huit", une équipe de 6<sup>e</sup> qui a remporté ce rallye lecture suivie de près par "Les Biblios", équipe de CM2.

Bravo aux gagnants et à tous les participants.



### ► La kermesse de l'école Saint-Joseph/Sainte-Anne

Depuis 4 ans, la kermesse a lieu sur le site de Kergoff.

Samedi 5 juin, le rendez-vous a débuté à l'école Sainte-Anne par un défilé de la maternelle au CM2, sur le thème de "la métamorphose", en lien avec le spectacle du vendredi 26 mars.

Ce défilé riche en couleurs a été très applaudi et suivi par une foule nombreuse qui l'a accompagné jusqu'au parking de la salle des fêtes.

Divers stands : tir à l'arc, maquillage, pêche à la ligne, jeux de ballon ont ravi petits et grands. Une scène ouverte permettait aux élèves de cycle 3 de mettre leurs talents en évidence (chants et danses).

Le soir, un repas organisé par l'Ogec et l'Apel, a rassemblé près de 150 convives autour d'une paëlla. Une agréable façon de clôturer cette journée.



### ► Un conte musical en spectacle

Le vendredi 26 mars, la salle des fêtes était trop petite pour le rendez-vous musical, organisé par l'école primaire.

De la petite section de la maternelle aux classes de CM2, tous les enfants ont évolué sur scène durant trois heures non-stop.

Ce spectacle, axé sur "la métamorphose", thème retenu cette année par la Direction Diocésaine, avait été soigneusement préparé par les enseignants avec la complicité de parents d'élèves (décors, costumes...). Sur scène, les élèves des 14 classes ont proposé une succession de chorégraphies (danses et chants) joliment agrémentées d'une histoire racontée par les plus grands. Il s'agissait d'un conte musical Abacadabra accompagné de chants connus (du groupe Abba).

Le succès était au rendez-vous pour ce spectacle chaleureux et coloré.

### ► Collège Saint-Joseph

#### ▼ Séjours culturels

Destination le Pays de Galles pour 52 élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du collège. Cinq professeurs encadraient ce séjour culturel et linguistique (du 26 avril au 2 mai). De Portsmouth direction Ouistreham et Cardiff. Séjour en famille d'accueil, visites (Millénium Stadium, musée interactif Welsh Folk, parc naturel des Brecon Beacons de Cardiff. Very good and funny travel !



Le 25 avril, 27 élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, accompagnés de 3 professeurs, ont pris la direction de l'Espagne pour un séjour culturel d'une semaine, à l'hôtel. Découverte de la région de Madrid et Castille La Manche (sur les pas de Don Quichotte), sous le soleil madrilène !, visite du Stade Santiago Bernabeu. Hasta pronto ! Au retour, les meilleurs clichés des élèves ont été présentés aux parents. Un concours du meilleur carnet de bord a récompensé les élèves les plus talentueux.



#### ▼ Lire et élire

Mardi 1<sup>er</sup> juin, au centre culturel Athéna à Auray a eu lieu la proclamation des résultats du Prix Adolire. 400 élèves (collèges et lycées professionnels) ont eu à lire une sélection de 10 romans et BD. Parmi les 39 élèves participants du collège, 14 d'entre eux ont eu le plaisir de rencontrer Janine Bruneau, auteur du roman "la petite mariée" et Gwen Le Rest, bédéaste.

Le Prix Adolire 2009 / 2010 a été décerné, après vote des élèves, à Alice Kuipers pour son roman "Ne t'inquiète pas pour moi" et aux scénaristes Jean-Blaise Djian et Olivier Legrand pour la BD "Les Quatre de Bakerstreet".



#### ▼ "Olympiades"

Pendant la semaine multi-activités (du 26 avril au 2 mai), les élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> et leurs professeurs, se sont initiés à diverses activités sportives : tir à l'arc, course en sac, parcours du combattant, course à la brouette, pompes, tirs au but, lancer de vortex ... dans la bonne humeur.

# JEUNESSE

## ► Du nouveau dans les tarifs de l'accueil de loisirs du Grand Chêne

Au cours de la réunion du 27 mai, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le nouveau dispositif des tarifs de l'accueil de loisirs du Grand Chêne, en instituant des tarifs différenciés selon le quotient familial.

La mise en place des règles du quotient familial est la traduction au plan local des politiques validées par les caisses d'allocations familiales.

La CAF du Morbihan module ses différentes prestations de service (et donc le coût pour les familles et la collectivité) par la mise en œuvre par les centres aérés du système du quotient familial.

La commission municipale "petite enfance – jeunesse" a proposé de retenir quatre seuils auxquels s'appliquent quatre tarifs différents selon le montant du quotient familial de chaque famille. Les tarifs d'une journée avec repas au Grand Chêne varient de 6,75 € (QF < à 622 €) à 11 € (QF > à 1 280 €).

Le détail des tarifs est disponible en mairie et sur le site caudan.fr.

Lors de l'inscription de leur enfant en mairie, les familles sont invitées à compléter leur dossier par l'attestation du quotient familial du mois en cours qu'elles peuvent obtenir sur le site caf.fr ou par téléphone. Pour les personnes non allocataires de la CAF, le dernier avis d'imposition doit être fourni à la mairie pour bénéficier des tarifs modulés.

Si ces documents ne sont pas communiqués par les familles, le tarif le plus élevé sera appliqué, sans régularisation possible.

Les services administratifs sont à la disposition des familles pour préciser les nouvelles modalités et les nouveaux tarifs qui s'appliqueront dès le 5 juillet 2010.

Deux dernières précisions : le tarif passe à 14 € pour les enfants non domiciliés à Caudan sauf pour les enfants dont les grands-parents habitent la commune. Les tarifs forfaitaires en fonction du nombre d'enfants sont supprimés.

## Centre de loisirs du C

Du lundi 5 juillet au mercredi 1<sup>er</sup> septembre  
accueille les enfants de 3 à 12 ans.

Le programme détaillé est à la disposition  
d'inscription).

Pour les deux mois, l'accueil se fait à la j

La première session (du lundi 5 au vendr

Gilbert Fraboulet aidé de seize animateur

la sous-direction.

La deuxième session (du lundi 2 août au

dirigée par Franck Strugeon aidé de 8 an

## ▼ Animations sportives et ludiques

Chaque année, un échange est réalisé entre l'école Jules Verne et l'IME de Kergadaud.

Le jeudi 10 juin, priorité était donnée aux activités sportives. Les enfants étaient répartis en trois ateliers et six équipes pour effectuer divers jeux : relais, lancer de ballon et jeu de quilles (genre bowling).

Avec les encouragements des uns et des autres, le plaisir de jouer et de partager une activité commune a été le fil conducteur de cet après-midi ludique, organisé à la salle des fêtes de Kergoff, en raison de la pluie.

"Très vite, il n'y avait plus de différence", ont remarqué les encadrants.

Compte tenu du risque de la grippe A, la difficulté cette année a été de trouver une date pour ce rendez-vous annuel.

Aussi, dans l'attente de cette rencontre, un CD de chants a été réalisé par les deux classes de CP de l'école Jules Verne et un panneau représentant un conte sur fond musical a été confectionné par les enfants de l'IME. Les cadeaux ont été échangés à l'occasion de la rencontre. Un goûter clôturait cet événement.

## ▼ Un triathlon commun

Le 30 avril un triathlon, organisé par  
des activités physiques et sportives  
des deux écoles primaires de la com

Au programme : VTT avec épreuve de  
l'arc puis course, le tout organisé so

Le 7 mai, chacun a pu connaître les  
résultats individuels. Médailles et bon  
grand plaisir de chacun.



## Grand Chêne

Centre inclus, le centre de loisirs

pour les familles, en mairie (lieu

journalière.

Le samedi 30 juillet) est dirigée par Pascal Bouquin et d'Arnaud Jennepin pour

Le mercredi 1<sup>er</sup> septembre) est animée par des bénévoles amateurs.



## Espace Jeunes

Organisées du 5 juillet au 1<sup>er</sup> septembre, les animations jeunesse proposent un choix d'activités multiples aux jeunes ayant au moins 11 ans dans l'année 2010.

Pour chaque inscription, la famille doit impérativement se déplacer au service jeunesse, situé derrière la mairie (inscription obligatoire au minimum 48 h à l'avance).

Le règlement est accepté par chèque, bons CAF ou MSA et chèques ANCV.

En cas d'absence, le remboursement se fait uniquement sur avis médical.

Pour juillet, la direction est assurée par Pascal Bouquin et Damien Dupuy pour août.

## ► Un peu de civisme !

Dans le cadre des actions citoyennes de l'environnement, les jeunes du Conseil Municipal Enfants ont participé le samedi 29 mai, à un après-midi d'entretien.

Cette année, six jeunes du CME, accompagnés de membres de l'ADEC (Association de Défense de l'Environnement de Caudan) et de conseillers municipaux se sont ainsi retrouvés pour une opération de nettoyage au village du Moustoir.

C'est en réalité un chemin d'une longueur de 300 mètres qui était encombré de bouteilles en verre, canettes de bière, bouteilles et sacs en plastique, emballages de restauration rapide etc.

Les débris ont été ramassés, triés par cette équipe de bénévoles avant d'être déposés à la déchetterie par les services techniques municipaux.

Le poids total ainsi récupéré était de 720 kg dont 200 kg de verre.



## ▼ Prix des Incorruptibles à la médiathèque

Durant l'année scolaire, la médiathèque a proposé le prix des Incorruptibles aux enfants de maternelle des écoles Debussy et Saint-Joseph, aux CE1, CE2 et CM1 de l'école Jules Verne.

Les cinq livres sélectionnés ont été lus en classe (lecture, discussion autour de l'histoire et du thème) ainsi qu'à la médiathèque (lecture et ateliers). Ce sont de très jeunes lecteurs mais déjà de grands critiques qui découvrent le lien affectif essentiel entre les livres et eux.

Leur participation s'est achevée début mai, lors d'un vote individuel.

Chaque année, tous les enfants scolarisés à Caudan fréquentent la médiathèque avec leur classe. Ils sont souvent enchantés de servir de guide pour faire découvrir ce lieu à leurs parents.

Au fil des mois, d'autres jeunes lecteurs et même des adultes ont lu spontanément les livres sélectionnés lors de cette opération.

Une occasion aussi de découvrir la richesse des livres "jeunesse" mais aussi de partager un moment de lecture et d'échange entre parents/enfants.

Renseignements sur le prix des Incorruptibles, à la médiathèque ou sur [www.lesincos.com](http://www.lesincos.com)

Par Pascal Bouquin, éducateur territorial, a réuni les élèves de CM1 et de CM2.

Le parcours dans les bois, tir à l'arc, a été réalisé sous la forme de relais par équipes.

Les résultats des équipes ainsi que les diplômes ont été distribués, pour le plus





## ▼ Soirée théâtrale avec le Trescouët

Le samedi 6 mars, l'association des Amis du Trescouët recevait la compagnie "Coup de Torchon" de Guidel, à Kergoff, pour une comédie intitulée : "Le ravissement d'Adèle".

La disparition de la jeune Adèle a mené le public vers le rire et ce, par le biais d'une découverte de caractères parfois bien cachés derrière le ronron du quotidien.

Pour le plus grand plaisir du public, l'humour, la dérision et les bons sentiments ont émaillé cette pièce de Rémi Devos.



## ▼ L'expression poétique des femmes

Dans le cadre du Printemps des Poètes, la médiathèque a organisé une lecture, le samedi 20 mars ayant pour thème : "couleur femme".

Une occasion pour le public venu en grand nombre, d'entendre d'agréables poèmes de Caudanaises. Mention spéciale pour Charlotte Nalin qui, à 90 ans, apprécie toujours l'écriture (premiers poèmes écrits dans les années 1940).

"L'abeille, la pérégrine, l'hiver et l'été à Cieurac" (lu par Alain Dupuy) ont été particulièrement appréciés.

Il en était de même pour "Les fleurs, le bavardage et Ma vie" de Josée Quéro sans oublier "Feuille blanche, oiseau livre, grisée, psychée" écrits par Sonia Baron.

Un texte écrit par Charlotte Nalin sur "La Mort démystifiée" n'a laissé personne indifférent.

Cinq poèmes d'Andrée Chéhid, lus par Alain Dupuy, complétaient cet après-midi exceptionnel. Selon plusieurs participants : "Ce fut un enchantement pour tous tant la qualité était au rendez-vous".

Pour agrémenter ces jolis instants, un intermède musical était offert par Jean-Pierre Leclerq et Loïc Ghel (piano), Monique Jumelais et Alain Sachs (flûte).

### CAUDAN 1900 – 1980

Dans le cadre de l'exposition de photos anciennes, un recueil des différentes photos est à disposition des Caudanais, au Studio Bretagne 22, rue Sainte Anne à Caudan.

Le prix tiendra compte du nombre d'albums commandés.

Exemple

1 exemplaire : 26 € ; de 2 à 20 : 23,23 € ;  
de 21 à 40 : 19,75 €

Téléphoner au 02 97 05 57 96  
pour réservation avant le 31 août, dernier délai.

## ▼ Fou rire avec Marie Guerzaille

Le vendredi 2 et samedi 3 avril, le Comité de Jumelage accueillait le comique "Marie Guerzaille".

Jean-Loïc Le Marchand, agriculteur en semaine et comique le week-end, a conquis le public, venu en grand nombre, découvrir son nouveau spectacle dans un décor de campagne du Centre Bretagne.

Les caricatures de ses personnages atypiques du village de Kerbristout séduisent avec des mots simples, sans vulgarité mais avec une bonne dose d'humour et un clin d'œil sur les valeurs morales quelques fois oubliées.

Dans ses différents rôles : nourrice agréée, vendeur de cidre à domicile, facteur, policier, professeur..., ce comique dégage une énergie débordante et chaleureuse n'hésitant pas à monter sur scène avec sa mobylette et son tracteur de 1958.



## Jeanne Gouariguer, nouvelle centenaire ◀

Installée depuis un an au logements-foyer du Belvédère, Jeanne Gouariguer a fêté le mercredi 12 mai, son centième anniversaire.

Avec Marthe Delphin (102 ans) et Joseph Le Ferrand (bientôt 101 ans), c'est donc la troisième centenaire vivant au Belvédère.

Jeanne Gouariguer est née au village du Nelhouët, le 12 mai 1910. Mariée en 1947, elle exploitera avec son époux, une ferme au village de Kérulvé, pendant 11 ans. Elle tiendra ensuite un commerce à Lanester (16 ans, jusqu'à la retraite).

Présent à ce rendez-vous exceptionnel, le maire Gérard Falquérho, accompagné d'Armelle Guilloux, adjointe aux personnes âgées, ne manquait pas de féliciter la nouvelle centenaire encore très dynamique. Pour mémoire, Mme Gouariguer a été la première femme, de Caudan, à conduire une automobile. Il s'agissait d'une camionnette bâchée.



## ▶ Le chantier nature entretient le patrimoine local

Durant leur contrat d'une période de 6 mois, renouvelable deux fois, les employés du chantier nature participent à différents travaux d'entretien d'espaces verts ou de rénovation du patrimoine.

En mai, 8 personnes, encadrées par Jean Giovannangeli ont remis en état les abords du calvaire situé chez Yves Penhoet, en face de la centrale EDF du Poteau Rouge. Cette croix, située à la croisée des chemins (entre deux églises ou deux chapelles), date de 1824.

Le travail a consisté à débroussailler et à tailler les arbres devenus trop envahissants.

Puis, l'équipe s'est dirigée vers Saint Séverin pour assurer l'entretien du lavoir situé en bordure de la même route.

Initié par le conseil général et géré par le CCAS de Caudan, le chantier nature contribue ainsi à la rénovation du patrimoine local.

Pour les bénéficiaires, le chantier nature est une étape importante dans des itinéraires professionnels et personnels parfois difficiles.

## ▶ Après-midi dansant ◀

Judi 18 mars, les aînés étaient invités à se retrouver à Kergoff pour un après-midi dansant, organisé par le CCAS et la municipalité.

Danses bretonnes et de société ont agrémenté ce rendez-vous à la fois festif et amical.

Le maire, Gérard Falquérho et Armelle Guilloux, adjointe aux personnes âgées, ont salué l'ensemble des convives et félicité les participants fidèles dont les moins jeunes, à savoir : Louis Boulé, Roger Gouarin et Louis Horel, âgés de 91 ans, Marie-Anne Le Goff, 95 ans et Joséphine Horel, 88 ans.



## ▶ Repas festif au CAT de Kegoussel ◀



Le jeudi 10 juin, les 80 travailleurs du CAT Armor-Argoat se retrouvaient autour d'une bonne table sur le site de Kegoussel.

Parmi les convives, le maire, Gérard Falquérho, et Armelle Guilloux, adjointe aux affaires sociales et handicapés.

L'établissement va fêter ses dix ans en octobre 2010.

Ces employés, titulaires de l'A.H., sont répartis en ateliers de 9 équipes :

- maraîchage bio (2 équipes)
- tri sélectif des déchets (1 équipe)
- fabrication de palette (1 équipe)
- restauration (une équipe)
- entretien d'espaces verts (3 équipes)
- élevage d'animaux de compagnie (1 équipe)

Le travail est aménagé (35 h) et encadré par des moniteurs.

Pour les particuliers, il est possible d'acheter sur place des légumes au détail, le lundi après-midi, et mercredi et vendredi matin ou de s'abonner aux paniers de légumes de saison (rdv le mercredi ou le vendredi matin). Pas de vente aux particuliers pour les animaux de compagnie.

# VIE DE...

## ► La retraite pour quatre agents municipaux

Une réception en leur honneur était organisée le vendredi 4 mars à l'Espace Rostand.

L'occasion pour le maire de rappeler la carrière de chacun et de les féliciter pour le travail accompli durant de longues années, au service des Caudanais.

Jean Le Mentec en retraite depuis le 31 décembre 2009 fut recruté le 1<sup>er</sup> janvier 1981 en qualité d'ouvrier d'entretien de la voie publique, il a été promu au grade d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et nommé responsable de la propreté urbaine des services techniques, le 1<sup>er</sup> juillet 2002. Il a reçu la médaille d'argent du travail en 2002.

Maryvonne Le Léannec, retraitée depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009, a été recrutée en janvier 1992 en qualité d'agent d'entretien auxiliaire temporaire. Après plusieurs échelons, elle a terminé sa carrière en qualité d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe. Elle encadrait les enfants à la garderie périscolaire et assurait le passage des cartes au restaurant scolaire dans le cadre de la surveillance de la cantine.



Léone Jégo, retraitée depuis le 1<sup>er</sup> mars 2009, a été recrutée le 14 janvier 1994, comme agent d'entretien auxiliaire temporaire. Adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, elle accompagnait les enfants à la cantine et assurait l'entretien ménager de différents bâtiments communaux notamment sur le site de Kergoff.

Marie-Claire Rio, retraitée depuis le 31 décembre 2009, a été recrutée le 18 novembre 1994 en qualité d'agent d'entretien auxiliaire temporaire. Nommée adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe le 1<sup>er</sup> janvier 2007, elle encadrait les enfants à la garderie, accompagnait les élèves à la cantine et assurait l'entretien ménager et la restauration collective au Grand Chêne.

## Médaille Militaire pour Yves Le Ny

Dans le cadre de la cérémonie de Préparation Militaire Marine, organisée à Caudan le samedi 27 mars, Yves Le Ny, ancien d'AFN, a reçu la médaille militaire des mains du contre-amiral Hervé Vautier.



## ► 37 jeunes ont reçu le brevet de la Préparation Militaire Marine

Agés de 16 à 21 ans, 37 jeunes issus de 13 communes du pays de Lorient et du Finistère (Mellac, Moëlan, Querrien et Quimperlé), ont suivi la Préparation Militaire Marine d'octobre à mars, soit 18 samedis de formation maritime, militaire et de sécurité avec les pompiers de Languidic.

Le samedi 27 mars, à l'issue de la cérémonie militaire rassemblant une trentaine de porte-drapeaux, présidée par le contre-amiral Hervé Vautier, les 300 participants étaient conviés à la salle des fêtes de Kergoff pour la remise officielle des brevets et insignes aux 37 stagiaires dont 9 filles. Un grand moment d'émotion pour les jeunes, entourés de leurs proches !

Dans son mot d'accueil, le maire ne manquait pas de les féliciter et de les encourager : "Cette expérience doit vous donner confiance dans l'avenir qui s'ouvre devant vous et qui constitue l'une des préoccupations de vos parents" tout en précisant : "Réussir sa vie professionnelle, c'est réussir sa vie tout simplement, tant sur le plan social qu'intellectuel".

Cette préparation pratique permet de découvrir la Marine et de s'engager éventuellement.

Un verre de l'amitié était ensuite offert aux participants.





### ► La danse en ligne

Le samedi 13 mars, Caudan Gymnastique a organisé un bal country, animé par Corinne Tilly, animatrice du club depuis deux ans. De nombreux clubs de country de la région étaient représentés à ce premier rendez-vous. Corinne Tilly a exercé son talent d'animatrice dynamique pour entraîner les danseurs sur la piste en proposant différentes chorégraphies adaptées à chaque niveau. Ainsi, pas moins de 64 danses étaient programmées pour cette soirée.



Les cours de country (quatre niveaux), proposés par Caudan-Gymnastique se déroulent à l'Espace Rostand le lundi et le mercredi.

### ► Les subtilités de la danse irlandaise

Les cours de danse irlandaise, enseignés depuis un an, au Foyer Culturel des Jeunes, ont été suivis avec assiduité par 25 adhérents. Avec la complicité de Françoise Clémenceau, régnait une ambiance amicale chaque mercredi pour l'apprentissage des danses de ceili, de set dancing, de claquettes irlandaises et de pas de battering.

Le samedi 12 mai, le club a rassemblé 70 danseurs de la région lorientaise dont plusieurs élèves du cours dispensé par la même animatrice, à Locmiquélic.

Le programme comportait des rythmes de reel, jig, hornpipe, polka, valse etc, accompagnés de divers instruments (violon, flûte traversière, guitare, mandole, bodhran, uilleann pipe etc.). Vu le succès de cette première, plusieurs rassemblements de danses irlandaises sont envisagés pour la saison prochaine.

**Cours de danses bretonnes : rendez-vous à l'Espace Albert Le Vu, le mardi avec Claire pour les débutants et le jeudi avec Manon pour les confirmés.**



**Horaire :**  
de 20 h 30  
à 22 h 30.



### ► 270 participants à la finale vannetaise du Kan ar Bobl

Samedi 20 mars, Caudan accueillait la finale vannetaise du Kan ar Bobl (chant du peuple), à Kergoff.

Ce grand rendez-vous culturel qui fait honneur au chant breton, était organisé par l'association Tarzh An Deiz en collaboration avec la municipalité. Près de 250 enfants issus d'une douzaine d'établissements scolaires et une bonne vingtaine d'adultes ont tenté de se qualifier pour la grande finale des pays de Bretagne (à Pontivy le 11 avril).

Le classement des candidats tenait compte de la qualité des voix, l'expression, l'émotion, le style, la justesse, le tempo et le rythme.

Chez les scolaires, quatre groupes ont été sélectionnés pour la finale (collège Henri Wallon, école de Brec'h, collège Diwan Vannes et école Diwan Auray).

Adultes - chant à écouter : 4 sélectionnés ; chant à danser : un trio et un duo ; contes et déclamation : 5 sélectionnés et chant accompagné : 2 sélectionnés.

A l'issue des résultats, un prix de la municipalité a été remis à cinq candidats ou écoles.

Félicitations aux enseignants présents qui savent communiquer à leurs élèves, le plaisir de chanter.



## VIE DE LA COMMUNE

### ► 21 musiciens de l'orchestre de l'AMC dans les Pyrénées



"Aimer Chanter" dirigée par Stéphanie Salvo du conservatoire de Pau. Les 110 musiciens et choristes des trois ensembles se sont réunis pour interpréter plusieurs morceaux lors du final du concert dont l'Amazing Grace, l'Avé Maria de Gounod, la Sarabande de Hendel et Mon Amant de Saint-Jean.

Les journées se sont partagées entre les différentes visites comme la grotte de Betharam, une fabrique de sonnailles ou encore la falaise aux vautours et des randonnées en raquettes dans la neige, sans oublier les nombreuses répétitions musicales.

L'orchestre Torn Ados Swing de l'association musicale de Caudan, accompagné de quelques parents, a une nouvelle fois été à la rencontre des montagnards.

Tant musical que culturel, cet échange a permis à l'orchestre de présenter des thèmes de jazz, de rocks, de musiques classiques, ainsi que quelques extraits du répertoire breton.

Le jeudi 18 février, la rencontre avec l'orchestre de l'école de musique de Mourenx (Pyrénées Atlantiques) s'est conclue par un concert commun à la salle des fêtes de cette ville.

L'orchestre s'est produit le samedi 20 février à Arudy avec la chorale "A travers chants" de Coubios-Loos et la prestigieuse chorale

### ► Don du sang de moelle osseuse ou d'organes : un geste citoyen



L'Helgouarch, responsable de l'EFS de Lorient, toutefois ravi de saluer la présence de donateurs fidèles et de leur remettre une médaille et un diplôme de reconnaissance pour 30, 40, 50, 60 et même 70 dons de sang.

Prochains rendez-vous : le mardi 27 juillet, vendredi 15 octobre et jeudi 23 décembre

Le vendredi 19 mars, à l'Espace Rostand, s'est déroulée l'assemblée générale locale des Donneurs de sang regroupant les communes de Caudan, Cléguer, Gestel, Guidel et Pont-Scorff.

Une occasion pour le président, Jean-Claude Goupil, de rappeler l'utilité de communiquer pour sensibiliser les donateurs réguliers et les nouveaux venus.

Les dons de sang sont en progression. Soutenir l'action en faveur du don d'organes et de moelle osseuse fait partie des priorités des différentes antennes.

Ce geste généreux permet de sauver des vies. "Il reste du travail à accomplir et des mentalités à changer", indiquait le docteur

### ► Les subtilités de l'ikébana



Mise en place par la section d'art floral de l'amicale laïque, une exposition d'ikébana s'est déroulée à la médiathèque en mai.

Le mot ikébana veut dire "vivre avec les plantes". Pour expliquer les subtilités de cet art japonais, deux ateliers ont été organisés le samedi 29 mai.

Avant de confectionner les trois bouquets, l'animatrice Michèle Robert a indiqué quelques règles à respecter, à savoir les trois lignes pour exprimer le ciel "Shin", la terre "Hikae" et l'homme "Soé".

Le choix des végétaux se fait en priorité avant celui du contenant.

"Le bouquet une fois réalisé, le papillon doit pouvoir circuler entre les fleurs", indiquait l'animatrice, agréablement surprise de voir la présence d'une trentaine de personnes curieuses de découvrir la philosophie des bouquets réalisés conformément à la tradition japonaise.

## ▶ Animations multiples au club de l'amitié

Le premier dimanche d'avril et de mai est un rendez-vous incontournable pour le Club de l'Amitié qui, depuis 10 ans, organise un fest deiz. Un troisième bal est annoncé pour le dimanche 5 décembre prochain.

Le bénéfice réalisé permet d'organiser les sorties programmées chaque année.

Ainsi, le mercredi 21 avril, les adhérents ont visité Guérande et les marais salants ; sortie agrémentée d'une promenade en barque et calèche au travers des tourbières et des roselières de La Brière.

Le mercredi 22 septembre, les Caudanais prendront la direction de l'île de Bréhat.



Chaque jeudi, les différents membres du club se retrouvent à l'Espace Rostand pour un après-midi convivial : jeux de boules bretonnes, pétanque, scrabble et belote, triomino et marche.

Le lundi, une heure de gymnastique douce est proposée au gymnase de Kergoff.



## ▶ Sylviane Touboul mise à l'honneur par l'Amicale Laïque

Le samedi 27 mars, l'Amicale Laïque a organisé sa traditionnelle soirée de retrouvailles à laquelle participaient 150 convives, issus des différentes sections.

"C'est du bonheur de vous voir toujours aussi nombreux à ce rendez-vous annuel", indiquait le président, Jean-Claude Farger.

Une occasion pour lui de mettre à l'honneur les animateurs des 15 sections de loisirs et de détente et particulièrement Sylviane Touboul, animatrice bénévole de l'Amicale depuis 1977 (art floral depuis une dizaine d'années). Le président n'a pas manqué de rappeler "le dévouement et le professionnalisme dont elle fait preuve depuis si longtemps".

A l'issue de la soirée, des compositions florales (une soixantaine) étaient offertes aux participants par tirage au sort.



## ▶ 280 coureurs à pied ont bravé le froid et le vent

Pas moins de 280 coureurs répartis sur deux circuits ont participé à la deuxième édition du trail, organisée le dimanche 7 mars par Redek a Kaodan, section sportive du Foyer Culturel des Jeunes.

Pour cette course de chemin de traverse, deux parcours étaient proposés, soit une boucle de 16 km pour les amateurs de course de fond et une de 8 km, orientée vers une course plus rapide.

C'est Gilles Diehl, du club de Quéven athlétisme qui a pris la première place du parcours des 16 km en 1 h 07. Pour l'épreuve des 8km, c'est Mickaël Diamant, du club de Rosporden "Oxygène" qui s'est avéré le meilleur en 30 minutes.

A la grande satisfaction des organisateurs, cette course sur chemins de traverse a été fréquentée par de nombreux clubs locaux et divers anonymes.

## Scorff Hand-Ball

Depuis juin, le nouveau bureau est présidé par Pierre Le Pogam de Pont-Scorff.

Vice Président, Le Lan Paskal de Caudan

Vice Président, Rostren Thierry de Caudan

Secrétaire, Le Lan Jacqueline de Caudan

Trésorier, Benoit David de Carnac

Trésorier Adjoint, Le Gouyer Frank de Caudan

## Sortie des aînés

C'est une croisière sur la Vilaine qui a été retenue pour la sortie proposée par la municipalité et le CCAS aux aînés de la commune, le jeudi 16 septembre.

Programme : à 8 h, départ de Caudan ; à 10 h, croisière sur la Vilaine au barrage d'Arzal, sur un bateau aménagé pour les personnes à mobilité réduite ; repas servi à Nivillac, à L'Auberge du Grand Baud ; visite du centre ville de Questembert et découverte des halles restaurées ; retour à Caudan vers 19 h.

Les personnes âgées de 66 ans et plus sont invitées à s'inscrire à l'accueil de la mairie ou du CCAS du 23 août au 10 septembre inclus.

## ► NOUVEAUX À CAUDAN

### ► Clean Auto 56



Depuis quelques mois, Sylvain Latour a créé sur Kerpont, une entreprise de préparation esthétique auto, au 440 rue de Kerlo, L'entreprise est spécialisée dans l'entretien intérieur et extérieur des véhicules, le traitement de la carrosserie au téflon, la rénovation de l'optique, la pose de films teintés et le débosselage sans peinture. Cette entreprise qui s'adresse aux particuliers et professionnels, vient de créer un 3<sup>e</sup> emploi.  
Tél. 02 97 76 53 65 ou 06 13 93 82 13.

### ► Claudio Coppola crée sa micro entreprise



Ayant une longue expérience dans la peinture dont 17 ans d'artisanat, Claudio Coppola a décidé de créer une micro-entreprise, installée à son domicile de la résidence des Ajoncs. Il réalise différents travaux de peinture, ravalements de façades et lavage de toitures chez les particuliers.  
Devis gratuit sur demande.  
Tél. 06 62 77 13 76.

### ► Méca-Elect entretient les véhicules



En remplacement de l'entreprise Maho Constructions, Emmanuel Le Bail et Marie-Laure Le Quéré ont ouvert un garage de Mécanique Electricité "Méca-Elect 56", sur la zone de Lann Sévelin, au 264 rue Henri Ducassou. Après 23 ans d'expérience en garage automobile, le couple a décidé de s'installer à son compte. Le domaine d'intervention va du véhicule automobile toutes marques, aux poids lourds et travaux publics (particuliers et professionnels), sans oublier la restauration de véhicules anciens. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, leur fils Gurwann a commencé sur place, un apprentissage en mécanique-électricité (2 ans).  
Tél. : 02 97 89 88 40 ou 06 25 52 95 35.

## Les rendez-vous de l'été

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août : Exposition "C'est bon la gourmandise" à la médiathèque avec le groupe Pénélope.  
Mardi 13 juillet : Repas société de chasse, 19 h, à Kergoff.  
Bal populaire et feu d'artifice offerts par la municipalité  
Mercredi 14 juillet : fête de la société de chasse – ball trap.  
Du Samedi 24 juillet au dimanche 15 août : Chapelles du Nelhouët et du Trescouët, exposition "Art et Patrimoine" de 15 h à 19 h.

Samedi 31 juillet : concours de boules du Trescouët.  
Dimanche 1<sup>er</sup> août : pardon et fête du Trescouët.  
Dimanche 22 août : pardon et fête du Nelhouët.  
Vendredi 3 septembre : loto de Caudan Vous accueille, à Kergoff.  
Samedi 4 septembre : fête du quartier de Pont Youan.  
Samedi 11 septembre : forum des associations, à Kergoff.  
Jeudi 16 septembre : sortie des aînés organisée par la municipalité.

## ► PRATIQUES

### Restaurer son patrimoine tout en réalisant une économie d'impôt...

Les 19 communes de Cap l'Orient agglomération possèdent sur leur territoire des maisons de caractère, granges, lavoirs, chapelles...  
Pour préserver, sauvegarder et restaurer son patrimoine rural, Cap l'Orient agglomération, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, a mis en place un dispositif pour les propriétaires privés projetant une restauration. Le patrimoine populaire de proximité, ne bénéficiant d'aucune protection au titre des monuments historiques, et souvent en péril, voire menacé de disparition, il a été mis en place un comité de pilotage composé de représentants de : Cap l'Orient agglomération, Fondation du patrimoine, DRAC, conseil général et IUP Patrimoine.

Après examen de l'intérêt patrimonial, social ou partenariat du projet, le comité attribue un label qui déclenche le dispositif. L'agrément du dossier est obligatoire pour bénéficier d'une subvention (jusqu'à 20 % du coût total des travaux) et d'une défiscalisation (de 50 à 100 % du montant des travaux hors subvention).  
Dans le cadre de l'OPAH, Cap l'Orient peut aussi accorder des subventions pour rénovations de logements (contact : service Habitat Foncier Patrimoine 02 97 02 29 01).

Adresse : Alain LE GUENNEC, délégué du pays de Lorient,  
rue Denis Papin – 56700 Hennebont – Tél : 02 97 36 43 75

### Mise à jour de la carte Vitale, un réflexe indispensable !

En actualisant sa carte Vitale, l'assuré met à jour ses droits et garantit une prise en charge efficace de ses dépenses de santé. Il ne lui est plus nécessaire d'envoyer de courrier ni de remplir de papier. Le remboursement de ses frais de santé est garanti dans un délai de 7 jours.  
Pour effectuer la mise à jour, il suffit de se rendre auprès d'une borne prévue à cet effet présente dans les caisses de l'assurance maladie, dans les pharmacies, ou encore dans certains établissements de santé.  
Pour bien faire : actualiser sa carte Vitale au moins une fois par an et lors de chaque changement de situation personnelle ou professionnelle : mariage, divorce, naissance, affection de longue durée, déménagement.  
Site internet : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) ou contacter le 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

### Cresus Bretagne

La Chambre Régionale de Surendettement Social de Bretagne est une association loi 1901, d'aide aux personnes en situation de difficulté financière, de surendettement ou d'exclusion bancaire.  
Le microcrédit social personnel s'adresse aux titulaires du RSA, chômeurs, bénéficiaires des minimas sociaux et toute personne exclue de l'accès au crédit en raison de leur faible solvabilité.  
Tél. : 06 15 86 66 94  
site internet : [www.cresus-bretagne.fr](http://www.cresus-bretagne.fr)

**Avant la pause estivale, plusieurs décisions importantes ont été adoptées lors des Conseils municipaux des 27 mai et 29 juin derniers. En voici quelques-unes :**

**Révision de Pan Local d'Urbanisme ( P.L.U ) :**  
Le Conseil municipal du 27 mai a adopté la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme. Pourquoi entreprendre aujourd'hui une nouvelle révision sachant que le précédent P.L.U a été adopté en 2006 ? Même si nous l'avons pas demandé, Caudan est soumis, comme 63 autres communes morbihannaises, à l'application de la loi littoral. La réglementation a évolué et il nous est fait obligation de "mettre en compatibilité" notre P.L.U communal avec les autres documents d'urbanisme du Pays de Lorient qui lui sont opposables : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOTT), le Plan de Déplacement Urbain (PDU), le Programme Local de l'Habitat (PLH) ou encore la gestion des eaux pluviales, pour ne prendre que ces exemples.

Pour prolonger ce que vient d'écrire le Maire dans son éditorial, il ne s'agira pas de procéder à une révision d'ensemble des zonages et, encore moins, pour les élus de plancher une nouvelle fois sur les demandes d'urbanisme des particuliers, si légitimes soient-elles au demeurant. Tout au plus, la loi nous permettra

de modifier "à la marge" certains zonages existants, voire de "toiletter" certaines incongruités constatées depuis 2006. Un groupe de travail a été composé fin juin. La phase de concertation avec le public sera privilégiée comme lors de la précédente révision. Avant que ne s'ouvre la phase de l'enquête publique, il nous a semblé utile de repréciser le cadre de cette procédure de révision qui devrait durer deux ans. Et quand bien même les élus souhaiteraient, aujourd'hui, procéder à la modification de l'ensemble des zonages, le Conseil municipal ne pourrait légalement les y autoriser.

#### **Extension du quotient familial :**

A la demande de la caisse d'allocations familiales (principal financeur du "contrat enfance-jeunesse"), la mise en place du quotient familial au Centre d'accueil et de loisirs est effective depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Les tarifs sont désormais différenciés. Quatre niveaux ont été créés avec un abattement de 15% entre chaque tarif. Nous avons souhaité les harmoniser en fonction de ce qui se pratique sur d'autres communes du Pays de Lorient pour celles qui ont adopté ce système. Et pour la suite ? Il nous semble, pour le moment, que la réponse vise moins à étendre

le quotient familial à d'autres services municipaux que d'évaluer l'impact de sa mise en oeuvre sur le long terme. Rien ne presse et surtout rien change. Avec le Centre d'accueil et de loisirs, il s'agit là d'une extension du système sachant que le quotient familial existe déjà pour la Maison de l'Enfance.

#### **Taxe locale sur la publicité extérieure :**

La loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 nous oblige à instaurer la taxe locale sur la publicité extérieure. Celle-ci remplace la taxe sur les emplacements publicitaires auparavant en vigueur sur le territoire communal. La loi étend désormais la nouvelle taxe aux enseignes et pré-enseignes. Cette évolution s'inscrit dans une démarche plus générale d'amélioration de la qualité du paysage urbain. Il nous faut maintenant mettre en place ce dispositif au 1<sup>er</sup> janvier 2011 sachant que nous avons décidé de ne pas appliquer la taxe en 2010. Pour simplifier, seront taxables les enseignes supérieures à 12 m<sup>2</sup>, à raison de 20 € le m<sup>2</sup>. Afin de ne pas créer des disparités insurmontables sur nos zones d'activités, le Conseil municipal a souhaité caler le dispositif sur celui de Lanester sachant que les deux communes se partagent l'essentiel des zones d'activités.

*Les élus de la majorité municipale*



## LA TRIBUNE DU GROUPE "Caudan pour tous"

**ZAC DE LENN SEC'H :** "Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?" Et la sœur Anne, lui répondait : "Je ne vois rien que le soleil qui poudroie, et l'herbe qui verdoie." Cette citation s'applique parfaitement à la commune de Caudan en matière de logement à propos de la ZAC de Lenn Sec'h.

Chacun aura pu, en effet, constater que ce projet décidé au début des années 2000 est encore à l'état de projet virtuel. Il ne s'est traduit par aucune réalisation concrète. Il est toujours au stade des études dans l'attente d'autorisations réglementaires qui tardent à venir nous dit-on du côté de la majorité. Conséquences de ces retards successifs :

- Les jeunes ménages mais aussi les moins jeunes n'ont d'autres choix que de partir s'installer dans des communes plus accueillantes en matière d'accession à la propriété s'ils veulent devenir propriétaires de leur logement. Quand à ceux qui espéraient pouvoir bénéficier de logements sociaux adaptés à leur besoin, ils peuvent toujours attendre (Les derniers logements de ce type ont été réalisés il y a 13 ans en 1997, rappelons-le).

- Les coûts de réalisation de la ZAC explosent. Le coût des travaux prévisionnels atteint aujourd'hui les 10,7 M€ HT alors qu'il était annoncé à 6,5M € HT en 2005, soit une hausse de plus de 60%. A ce rythme là, on peut se demander quel sera le prix du m<sup>2</sup> à bâtir ?

Au final, c'est l'ensemble des générations et des formes de demandes de logements qui ne trouvent pas de réponses suffisantes et adaptées aujourd'hui à Caudan. A qui la faute ? A une législation de plus en plus contraignante certes, mais aussi et surtout à la

majorité qui n'a pas vraiment manifesté sa volonté de mener une politique dynamique en matière de logement.

**CONFLIT DES POSTIERS :** A l'heure où nous écrivons ses lignes, les caudanais(e)s ne peuvent ignorer le conflit qui oppose depuis plus de deux mois maintenant les facteurs du centre de tri et de distribution de Lann Gazec à leur direction.

En effet, une nouvelle organisation de travail a été mise en place depuis le mois de février 2010 : introduction des tournées sécables. Or, les conséquences de cette réorganisation sur les conditions d'exercice des postiers et donc sur la qualité du service public ne semblent pas avoir été mesurées par la direction. Si aujourd'hui, à force de négociations, les facteurs ont obtenu la prise en compte des heures supplémentaires, celle-ci ne couvre pas encore l'intégralité des dépassements. D'autre part, aucune réponse satisfaisante n'est apportée à leur demande de création d'une tournée supplémentaire. Si ce mouvement de contestation entraîne forcément des désagrèments pour les usagers et les entreprises par le retard de distribution, notre groupe tient à préciser qu'il soutient les postiers dans leur conflit. Nous espérons que la nomination d'un médiateur par les services de l'Etat permettra une issue favorable aux salariés qui se battent pour le respect du droit des travailleurs et ainsi pour le maintien d'un service public de qualité.

**RETRAITES : UNE REFORME INJUSTE :** La volonté du gouvernement de reporter l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans est profondément injuste à plusieurs titres. Injuste parce qu'elle est supportée à

85% par les seuls salariés. Injuste car tous les actifs qui ont commencé à travailler à 18 ans, devront cotiser 44 ans sans rien toucher de plus sur leur retraite. Injuste parce que la pénibilité n'est reconnue qu'à travers des critères individuels et médicaux. Injuste car la contribution supplémentaire sur les hauts revenus et les revenus du capital n'est que symbolique.

La situation de l'emploi conditionne en grande partie l'avenir des retraites. Pourtant, aucune réponse n'est apportée par le gouvernement en particulier pour l'emploi des jeunes, des seniors et pour garantir aux femmes des parcours professionnels équivalents aux hommes. Avec les mesures proposées, l'équilibre financier à l'horizon 2018 n'est assuré qu'en transférant des coûts vers l'assurance-chômage et les caisses de maladie et d'invalidité. De plus, en utilisant le Fonds de réserve des retraites pour financer aujourd'hui les déficits dus à la crise, le gouvernement dilapide des ressources destinées à faire face au choc du papy-boom à partir de 2020. Il prépare ainsi de nouveaux déficits, avec la perspective de nouvelles réformes pénalisant à nouveau un peu plus les salariés. Au final, ce projet, mauvais pour toutes les générations, sera supporté par les jeunes car on passe avec cette réforme d'un système basé sur la durée de cotisation à un système basé sur l'âge.

Il est nécessaire de faire reculer le gouvernement en participant à toutes les formes d'actions contre ce projet totalement injuste.

*Les élus du groupe "CAUDAN pour tous"  
Dany Bourvellec, Pascale Audouin,  
Michel Jaffré, Alain Caris*

## NAISSANCES du 30 janvier au 22 mai 2010

- le 30 janvier - SIMON Anaëlle, 21, rue Cdt Cousteau  
le 3 février - LE BAIL--LAMOUR Nolann, Kerbéban  
le 11 février - HAVART Titouan, 17, avenue de l'Étang  
le 16 février - BELLEVILLE Victoria, Kergoussel  
le 16 février - BOULANGER Margaux, 44, rue Jean Moulin  
le 16 février - LE POGAM Maïwenn, Locmaria-Prantarff  
le 6 mars - GUIGUEN Lina, rue du 10 Mai 1945  
le 10 mars - HERVE--AUFFRET Maël,  
HLM "La Rivière", Bât. A, N° 3  
le 15 mars - RESTEGHINI Briec, Le Trescoët - Logement 83  
le 24 mars - LE MAGUER CRUAUD Inès, 2, rue Pierre Loti  
le 2 avril - MONNOT Elias, Kerulvé  
le 11 avril - BIGOUIN Sana, Bellevue de Kéranthro  
le 11 avril - ARBAFIR Shana, 3, rue François Le Bail  
le 21 avril - LE MEUR Léonie, 1, rue des Ecoles  
le 28 avril - LE OÙÉ Eliott, Kérustantin  
le 1<sup>er</sup> mai - GAYRAUD Chloé, Kergoler  
le 2 mai - LAGUNEGRAND Rose, 16, rue de la Libération  
le 6 mai - MORIN Enoal, Le Gorlès  
le 18 mai - FALQUÉRHO Eloïse, 8, rue Jean Renoir  
le 18 mai - LE GAL Aëlig, Mané Guillo  
le 21 mai - GRANGIENS Chloé, Résidence de Kério, Bât. A, N° 1  
le 22 mai - GILLET Gabin, 7, route de Kérourio  
le 22 mai - PATOUT Alison, Saint Séverin

## MARIAGES du 3 avril au 26 juin 2010

- Le 3 Avril,  
Grégory LE GAL et Solenne MODICOM  
Mané Guillo - CAUDAN  
Le 30 Avril,  
Nicolas LE HUITOUX et Nadège MOREL  
Kervoter - CAUDAN  
Le 22 Mai  
Jean-Charles LE ROUX et Adeline RAUDE  
2 rue Joseph Mouélo - CAUDAN  
Le 5 Juin,  
Fabrice LE CADET - 5, rue des Genêts - CAUDAN  
Adélaïde KERZERHO - 5, rue Mathurin Méheut - KERVIGNAC  
Le 19 Juin  
Bernard LE GOURRIEREC - Kercado - CAUDAN  
et Karine GUILLET  
16 rue de la petite Fontaine - St-Aubin du Pavail (35)  
Le 26 Juin,  
François EZANNO et Emilie DANIEL  
Kerroch Bihan - CAUDAN

## DÉCÈS du 2 février au 19 juin 2010

- le 2 février  
VIOLETTE Christian, 59 ans, Kergoussel  
le 23 février  
MAUX Hélène, Vve KERVOËLEN, 81 ans  
12, rue de l'Abbé Laudrin - LORIENT  
le 7 mars  
BIENVENU Jean, 88 ans, Coët-Forn-Bras  
le 7 mars  
LE GALL Bruno, 42 ans, Kérandouaré  
le 19 mars  
GUYONVARCH Jeanne, Vve MEILLOUR, 98 ans  
Résidence Anne de Bretagne  
le 20 mars  
SUBTIL Claude, 71 ans, 8, allée des Saules  
le 28 mars  
SACHOT Maurice, 97 ans, Résidence Anne de Bretagne  
le 1<sup>er</sup> avril  
BLEVIN Yvon, 67 ans, Maison de Retraite de Kergoff  
le 2 avril  
BASTIEN Henri, 85 ans, 17, allée des Saules  
le 9 avril  
BENABES Julia, Ep. LE SAYEC, 80 ans, Kérihuet Nord  
le 10 avril  
LE FOULGOC Léonie, Vve LE BOUTER, 84 ans,  
Foyer-Logement le Belvédère  
le 11 avril  
LE DOUSSAL Monique, Vve HERVE, 74 ans, Kermaméniac  
le 16 avril  
JAFFRE Alberte, Ep. DELAROCHE, 61 ans, 4, rue Jacques Brel  
le 20 avril  
LE GARFF Alain, 58 ans, route de Pont-Scorff, Pavillon 22 B  
le 3 mai  
Madame RIVAULT, née DAULY Marie-Thérèse, 67 ans,  
Maison de Retraite de Kergoff  
le 3 mai  
LE ROUZIC Jacques, 77 ans, Kergoussel  
le 5 mai  
LE MOING Andrée, ép. SAINT-AIME, 67 ans,  
Résidence Anne de Bretagne  
le 22 mai  
CADIC Janny, Vve COSTEVEC, 82 ans,  
Foyer-Logement le Belvédère  
le 23 mai  
CORDEROCH Roger, 70 ans, Kerfléau  
le 27 mai  
LE LAN Jeanne, Ep. THIERY, 88 ans, Le Vinguen  
le 9 JUIN  
LE BOUEDEC Roland, 49 ans, Poulhallec  
le 19 juin  
GUÉGAN Anne-Marie, Vve. PILLET, 94 ans,  
Résidence Anne de Bretagne

# URBANISME

## Le projet de ZAC du Lenn Zech sur la bonne voie

Après des mois d'attente voire d'inquiétudes, le projet de la ZAC du Lenn Sec'h est relancé. La publication du bulletin est l'occasion de faire le point sur différents aspects de ce projet d'envergure qui va dessiner la Commune pour la décennie à venir.

### ► Les raisons de ces délais

La phase de mise au point du dossier dit "d'incidences du projet sur les milieux aquatiques" a été la plus délicate à mener dans la mesure où le périmètre de la future ZAC inclut des secteurs qualifiés de zones humides au sens de la réglementation nationale. En conséquence, il a fallu échanger avec des services extérieurs, le bureau d'études et la Commune afin de définir précisément les mesures de protection de ces zones humides, ce qui n'a pas été très simple. Cette phase achevée, l'enquête publique peut avoir lieu. Elle est prévue du 28 juin au 16 juillet inclus. A l'issue de celle-ci, le commissaire-enquêteur remettra son rapport qui sera examiné par une commission départementale de l'environnement dirigée par le représentant de l'Etat qui aura ensuite la compétence pour délivrer l'arrêté préfectoral d'autorisation au titre de la loi sur l'eau. Ce processus devrait aboutir au début du mois de novembre prochain.

L'appel d'offres pourra alors ensuite avoir lieu (en tenant compte des prescriptions de travaux complémentaires que le préfet pourrait exiger) en vue de réaliser les travaux de viabilisation de la première phase. La durée prévisionnelle des travaux est d'environ une année, avec un démarrage de ceux-ci en février-mars 2011. La Commune agit de concert avec les services de Cap l'Orient agglomération, le cabinet de maîtrise d'œuvre urbaine "Enet Dolowy", le bureau d'études techniques Sogreah mais aussi les différents services concessionnaires : ERDF, GRDF, syndicat départemental d'énergies du Morbihan (SDEM), le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable... Ses interlocuteurs se rencontrent régulièrement afin de coordonner l'ensemble des études techniques préalables.

Rappelons que tous les terrains de la future ZAC sont propriétés de la Commune après leur acquisition par la voie amiable. La municipalité renouvelle ses remerciements aux anciens propriétaires fonciers qui ont compris le sens de l'intérêt général de la Commune.

► **Autre certitude** : bien que soumise aux règles portant sur l'archéologie préventive, la première phase de l'opération n'est pas comprise dans le périmètre d'étude. Cette donnée importante nous a récemment été confirmée par les services de l'Etat. Là aussi, aucun terrassement ne pouvait avoir lieu sans cet accord.

### ► La première phase de la ZAC

La délimitation de la première phase est cohérente avec les travaux devant être réalisés (voir plan), qui précèdera toute commercialisation des lots.

La première phase, c'est au total près de 180 logements, avec une gamme allant du logement intermédiaire au logement collectif en passant par le logement groupé et les lots libres. Cette gamme décline

des typologies variées d'habitat individuel, des lots libres mais aussi des formes groupées sur des parcelles réduites, et des petits collectifs.

La commercialisation des terrains pourrait débuter, sous réserve des aléas qui peuvent toujours survenir, à partir du printemps 2011 et les premiers permis de construire pourraient être délivrés à partir des mois de janvier-février 2012. Les projets des particuliers et des promoteurs seront préalablement examinés par un architecte-urbaniste conseil qui sera désigné par la Commune et qui aura justement une mission de conseil afin de prendre en compte les prescriptions architecturales et environnementales qui font la marque du projet de ZAC.

Quant au prix de vente des terrains, il ne pourra être défini qu'après le résultat de l'appel d'offres des travaux de viabilisation.



# Une amitié solide avec l'Allemagne

Organisé par le Comité de Jumelage, lors du week-end de l'Ascension, le déplacement en Allemagne d'une groupe de 46 Caudanais a permis de renforcer une amitié déjà solide entre les familles franco-allemandes.

Cet échange existe depuis l'année 1995. Il a débuté avec la commune de Preist avant de s'élargir, en 2004, à la communauté de communes de Speicher (8 000 habitants).

Cette année, le Comité de Jumelage a fait le choix de proposer ce séjour aux jeunes du CME (Conseil Municipal Enfants) afin qu'ils aient un aperçu de la langue, de la culture et du quotidien allemand. Leur présence dynamique et leur gentillesse ont été saluées par nos amis Germanistes.

Un programme agréable attendait les visiteurs hébergés dans leurs familles d'accueil.

La journée du vendredi était réservée à la visite de la ville de Luxembourg et ses différents monuments et musées, la cathédrale Notre-Dame (1613) de style gothique et Renaissance, le palais grand ducal de style Renaissance et baroque, le chemin de la Corniche nommé "le plus beau balcon d'Europe", sans oublier les Casemates, le marché aux poissons et la crypte archéologique, etc.

Le samedi était réservé à la visite de Trèves considérée comme la plus vieille ville d'Allemagne. Sa Porta Nigra (vestiges romains) attire toujours autant de public.

Lors de chaque déplacement, les commentaires étaient assurés par Marlies Becker, épouse du président du district de Speicher et par Norbert Schröder, ancien président du jumelage allemand.

Le dimanche, avant de quitter l'Allemagne, Marianne Puren, présidente du Comité, ne manquait pas d'inviter nos amis d'Outre-Rhin à venir à Caudan, l'an prochain.

